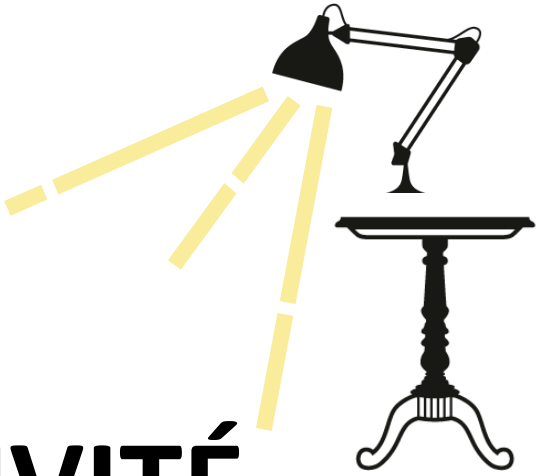

BILAN D'ACTIVITÉ

2018

Offrir une seconde chance aux Hommes en donnant une seconde vie aux objets....

approche insertion

Siège : 7 ter avenue Marie-Louise - 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Local : 90 bis avenue Barbès - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
01 48 83 13 67 - courrier@association-approche.com.fr
www.association-approche.com.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION
ÉLU LE 6 AVRIL 2018

Présidente : Anne-Christine BANDIN - Formatrice
Vice-présidente : Françoise LAGESTE - Cadre bancaire
Vice-présidente : Nathalie PINARDON - Directrice de l'action sociale - Mairie
Trésorier : Marc LAIMAY - Directeur financier
Trésorière adjointe : Danièle RIBOULEAU - Directrice d'agence bancaire
Secrétaire : Gilles LEFER - Gestionnaire de stocks - industrie pharmaceutique
Secrétaire adjoint : François BARRAUD - Formateur
Secrétaire adjointe : Pascale VIOT - Chargée de développement

Pierre BANDIN - Cadre secteur social
Christophe BOUCLY - Employé de Banque
Marc DEVESA - Cadre bancaire
Monique LOPEZ - Consultante en relations humaines
Anne MAZUE - Docteur vétérinaire
Véronique MICHALAK - Formatrice consultante
Jean-Paul ULRICH - Ingénieur en chef honoraire RATP
Jacques ZEMORI - Pharmacien

ÉDITORIAL

L'année 2018 est marquée par la victoire des Bleus à la finale de la Coupe du monde, victoire relayée par **approche** dans un message de publipostage adressé à son fichier de près de 3 000 noms…

L'année 2018 est aussi marquée par de belles réalisations effectuées au sein de notre structure dans la lignée des axes de développement définis par son Conseil d'Administration.

Consolider la gouvernance

Au fil des années, **approche** se dote d'outils de gouvernance. Désormais, une convention d'engagements réciproques reprenant droits et devoirs de chaque partie relie la structure à chacun de ses bénévoles. La mise en place de commissions thématiques, au sein du Conseil d'Administration, permet souplesse et réactivité dans différents domaines : Gestion des Ressources Humaines, Réglementation de la Protection des Données Personnelles et Communication.

Développer l'autonomie financière

La commission Communication focalise son énergie sur des opérations de collecte de dons pour lesquelles les retombées se révèlent très encourageantes. Les efforts consacrés à l'augmentation de près de 20 % du chiffre d'affaires et la réussite du Brunch festif du dimanche 14 octobre accréditent nos qualités de gestionnaire auprès des financeurs publics pour équilibrer notre budget.

Diversifier les compétences professionnelles des salariés en insertion

De nombreuses formations telles que Techniques de déménagement, Éco-conduite, Normes HACCP… favorisent le retour à l'emploi des salariés en développant leurs compétences, leurs savoir-être et savoir-faire.

Diminuer les déchets

Après le textile, le papier, les métaux et le matériel électrique, de nouveaux débouchés sont identifiés pour orienter le matériel médical et les articles de sport.

Faire connaitre la structure

À deux reprises, ***Le Parisien*** dédie une page de son édition régionale à notre association : *« Elle offre une seconde vie aux poupées Corolle »* le 25 Mai et *« Vente Playmobil à Saint-Maur : ces jouets attendent leur nouvelle famille »* le 7 Décembre. De nouveaux clients affluent de toute l'Ile-de-France pour bénéficier de ces ventes exceptionnelles.

Vous nous avez fait vivre des moments inoubliables… Grâce à vous, depuis 25 ans, **approche** continue ses missions. Pas de car avec les ★★ qui descend les Champs-Élysées, mais des camions blancs qui circulent dans Saint-Maur pour récupérer des objets dont vous n'avez plus besoin.
N'attendez pas 4 ans !!! Dès maintenant et tout au long de l'année, apportez et venez chiner au 90 bis avenue Barbès. Vos dons et achats participent à pérenniser l'association.

Amorcer la diversification géographique

Le projet d'envergure amorcé fin 2017, à savoir la création d'un chantier d'insertion-Ressourcerie sur Orly, mobilise salariés permanents, administrateurs et bénévoles. Les plans de l'espace sont dessinés.

L'ouverture d'une Ressourcerie éphémère durant 6 semaines dans une boutique mise à disposition par ***Valophis*** à 400 m du futur local amorce notre ancrage sur le territoire. Cependant, des traces d'amiante détectées lors du début des travaux repoussent l'ouverture de ce second site à l'automne 2019.

Au fil des ans, salariés permanents, administrateurs et bénévoles renforçons notre professionnalisme et mobilisons nos compétences avec enthousiasme afin d'offrir une seconde chance aux Hommes en donnant une seconde vie aux objets.

Notre énergie est sans limites, notre engagement également !!!

Anne-Christine BANDIN, présidente

SOMMAIRE

1 - UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE 2

2 - UN CHANTIER D'INSERTION 7

3 - UNE RESSOURCERIE 21

4 - UNE ENTITÉ ÉCONOMIQUE 27

CONCLUSION - UN AVENIR : AXES 2019 32

ANNEXE : BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2018 CERTIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

LES VALEURS D'APPROCHE

- **Des Valeurs Humaines : Dignité - Respect - Écoute - Solidarité**
  - L'humain est au centre de ses préoccupations
  - La bienveillance est le fil conducteur de son action
  - La solidarité est vecteur de ses principes
- **Des Valeurs Citoyennes : Responsabilité - Engagement**
  - **approche** s'engage à réaliser un accompagnement personnalisé de ses salariés dans un cadre individuel et collectif
  - **approche** est un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire et du développement durable sur son territoire
- **Des Valeurs Démocratiques : Libre expression - Transparence**
  - **approche** respecte l'expression de chacun
  - **approche** favorise le renouvellement de ses instances représentatives
  - **approche** affiche une transparence dans ses actions et ses résultats

1 - UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE 2
1.2 - BÉNÉVOLAT : UNE POLITIQUE ACTIVE 2
1.2.1 - ACTIVITÉS - ÉVALUATION DE L'IMPLICATION 2
1.2.2 - ANIMATION DES BÉNÉVOLES 3
1.2.3 - IMPLICATION BÉNÉVOLE DES JEUNES GÉNÉRATIONS 3
1.2.4 - AUTOMNALES D'APPROCHE 4
1.3 - COMMUNICATION 4
1.4 - ORGANISATION INTERNE 5
1.5 - FORMATIONS DES SALARIÉS PERMANENTS 6
1.6 - DÉVELOPPEMENT : CRÉATION D'UN DEUXIÈME CHANTIER D'INSERTION-RESSOURCERIE À ORLY 6

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

De par sa structure associative déclarée le 11/11/1992 au Journal Officiel, la dynamique d'**approche** est portée par :

- 357 adhérents
- 16 administrateurs dont 8 membres du bureau
- 78 bénévoles volontaires et engagés
- 3 500 sympathisants (partenaires, clients, donateurs, travailleurs sociaux)

« L'instant adhérent »

Pendant 2 jours, crêpes et cidre sont offerts dans le local pour inviter les donateurs et clients à adhérer à l'association.

Le Conseil d'Administration, réélu tous les ans, se réunit tous les trimestres et le bureau, tous les mois.

La 22e assemblée générale se déroule le 6 avril 2018 avec 133 votants dont 43 présents et 90 mandats.

1.2 - BÉNÉVOLAT : UNE POLITIQUE ACTIVE

Les bénévoles sont au nombre de 78 (57 femmes et 21 hommes). Ils sont couverts par une assurance. À leur entrée dans la structure, ils signent la convention d'engagements réciproques.

L'engagement bénévole est dédié au soutien des activités administratives, à la gestion de la banque alimentaire, la communication externe et aux manifestations. Lors de la formalisation du projet associatif en juin 2005, la structure a affirmé sa volonté de professionnaliser sa politique d'insertion. De ce fait, le suivi et l'accompagnement des personnes en parcours professionnel sont confiés aux seuls salariés permanents. Cependant, face à l'inadéquation et au manque de formations linguistiques proposées localement, **approche** se tourne vers ses bénévoles pour assurer la fonction de répétiteur des savoirs de base.

1.2.1 - ACTIVITÉS - ÉVALUATION DE L'IMPLICATION

Administration, ouverture du samedi (une fois par mois), manifestations (*Brocante du Lions Club* le 18 mars ; *Brocante de Champignol* le 6 mai, *Brocante d'Adamville* le 3 juin, *Foire aux trouvailles* le 10 juin, *Fête de la Récup'* le 16 et 17 juin ; *Journée des associations* le 9 septembre ; *Brunch festif* le 14 octobre ; *Marché de Noël* les 8 et 9 décembre), gestion

de la banque alimentaire, mise sous pli et distribution du bulletin périodique et des publipostages, soutien pédagogique, etc.

L'action des bénévoles représente 12 720 heures en 2018, soit l'équivalent de 7,73 emplois à temps plein (Hors temps lié à la fonction d'administrateur qui s'élève à **487 h**).

1.2.2 - ANIMATION DES BÉNÉVOLES

L'animation des bénévoles se structure par le positionnement d'une animatrice et des temps de rencontre.

Positionnement d'une animatrice

Danièle Ribouleau (administratrice) prend en charge :

- l'accueil des nouveaux bénévoles
- l'organisation des activités récurrentes (mise sous pli, colis alimentaires, etc.)
- la gestion des équipes lors des manifestations (brocantes, salons, Marché de Noël, etc.)

Convention d'engagements réciproques

Lors de l'entretien d'accueil des nouveaux bénévoles, l'animatrice présente et commente ce document que le/la bénévole devra signer.

Soirée annuelle des bénévoles

Depuis plusieurs années, le dernier vendredi de janvier se déroule la soirée des bénévoles. Plusieurs objectifs sont fixés pour cette rencontre qui réunit 36 personnes.

- **Créer du lien entre les bénévoles** intervenant sur des activités différentes.
- **Apporter une meilleure connaissance de l'association aux bénévoles**, acteurs essentiels pour le dynamisme et la notoriété d'**approche**.
- **Présenter les projets 2018** dont le ***Brunch festif***.

*La soirée était intéressante car elle a permis d'avoir des informations importantes sur la vie d'**approche**. Elle est l'occasion d'échanger avec les autres bénévoles au sein de l'association. À cet effet, le pot de fin de réunion est plus qu'utile. Outre la convivialité qu'il génère entre les membres, il permet rencontres, discussions et d'appréhender les fonctions d'autres bénévoles, fonctions qui sont parfois isolées. J'estime que le renforcement de ces connaissances est indispensable à l'esprit d'équipe.*

Témoignage de Jean-Paul, bénévole

Pique-nique de l'été

Les bénévoles se retrouvent pour un pique-nique convivial devant le local le soir du premier samedi de juillet.

1.2.3 - IMPLICATION BÉNÉVOLE DES JEUNES GÉNÉRATIONS

approche travaille avec des établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes et leur permettre de s'engager dans un projet associatif. Ces derniers réalisent ventes, collectes et autres activités pour réunir des fonds et soutenir ainsi l'association.

78 bénévoles

7,73 ETP

(soit +28 % par rapport à 2017)

1.2.4 - AUTOMNALES D'APPROCHE

Le 14/10/2018, **approche** organise un grand brunch festif dans son local. Au programme : restauration, boutiques et animations. Cette organisation est rendue possible grâce au fort engagement de plus de 50 bénévoles.

1.3 - COMMUNICATION

Accroissement de la présence dans les médias

approche a bénéficié d'une nouvelle couverture médiatique, notamment avec des articles dans ***le Parisien***, un passage à ***Demain TV***, ainsi que des évènements et ventes à thème désormais relayés dans l'agenda en ligne de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.

Bon plan : plus de 150 poupées Corolle à chiner à Saint-Maur

Appel aux dons

approche vise à développer le don mensuel réalisé par prélèvement automatique et poursuit ses campagnes de courriers pour inviter les particuliers à soutenir l'association.

1.4 - ORGANISATION INTERNE

Au 31/12/2018, **approche** emploie huit salariés permanents - dont 7 en CDI et 1 CDD avec possibilité de transformation en CDI - et 26 salariés en insertion.

✓ L'équipe d'encadrement est stabilisée avec le recrutement en CDI de 2 nouveaux encadrants techniques.

✓ Un poste de chargée de projet est créé pour développer le chantier d'insertion-Ressourcerie à Orly : CDD de 10 mois, transformable en CDI à l'ouverture du deuxième site lorsque la chargée de projet deviendra coordinatrice.

✓ L'agent administratif, engagé dans un premier temps sur un CDD de 6 mois, signe son CDI en juillet.

L'association est régie par la convention collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion.

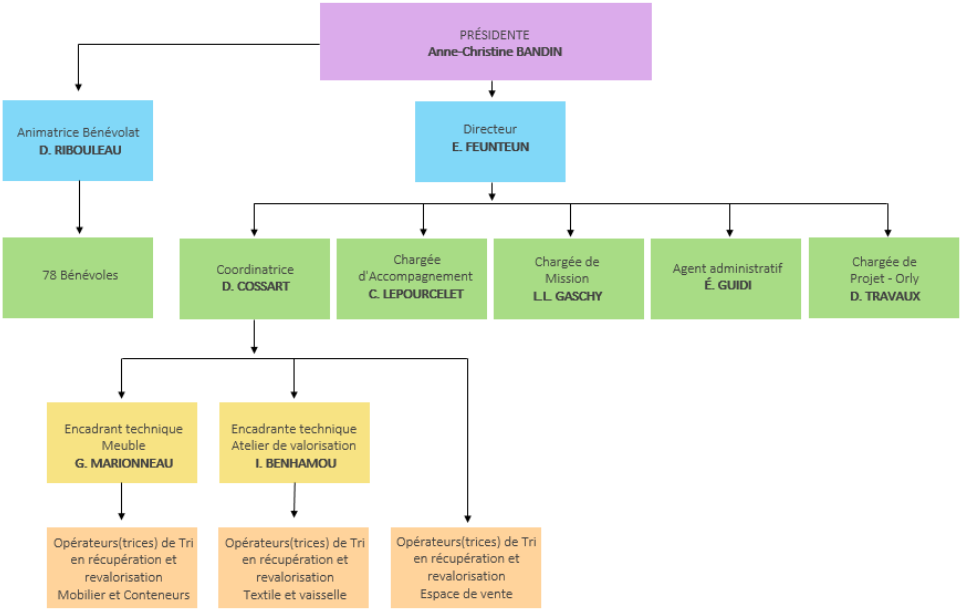

En 2018, **approche** poursuit son travail avec Sophie Millot, psychologue du travail. Elle intervient à temps partiel, en qualité de prestataire, pour l'accompagnement professionnel des salariés, en collaboration avec la chargée d'accompagnement social et professionnel

L'association accueille cinq stagiaires :

- **Célia BENAOUMEUR** - 1 semaine - Collège Henri ROL-TANGUY, Champigny-sur-Marne
- **Patrick DORMIO** - 4 semaines puis 8 semaines - formation Conseiller en Insertion Professionnelle, AFPA Paris
- **Élise TEINTURIER** - 1 semaine - Collège Louis Blanc, Saint-Maur-des-Fossés
- **Murielle PICHARD** - 2 jours - Découverte Métier Chargée d'accompagnement, Pôle emploi Maisons-Alfort
- **Thomas-Davel BAVINSULA** - 1 semaine - Collège Camille Pissaro, La Varenne Saint-Hilaire

1.5 - FORMATIONS DES SALARIÉS PERMANENTS

Titre	Durée	Salariés permanents
Améliorer la qualité de l'accueil du public	21 h	1
Passeport de Compétences Informatique Européen	42 h	1
Encadrants techniques : les fondamentaux du métier	28 h	2
Prévenir et gérer les conflits au quotidien au sein de l'IAE	14 h	2
Professionnalisation aux techniques de déménagement	21 h	1
Éco-conduite	14 h	1

1.6 - DÉVELOPPEMENT : CRÉATION D'UN DEUXIÈME CHANTIER D'INSERTION-RESSOURCERIE À ORLY

Depuis 2015, **approche** étudie les opportunités de développement d'activités sur le Val-de-Marne. En 2017, elle est sélectionnée par la RIVED (Régie personnalisée pour la Valorisation et l'exploitation des Déchets de la région de Rungis) pour le développement et la gestion d'une Ressourcerie à Orly. L'ouverture de ce deuxième site est prévue pour le deuxième semestre 2019. Tout au long de l'année 2018, le travail préparatoire pour favoriser l'ouverture et le développement du futur établissement est mené : recherche de fonds, développement des partenariats, acquisition de matériel, mobilisation des bénévoles, définition des process etc.. Une chargée de projet est recrutée en septembre pour un CDD de 10 mois avec possibilité d'évolution en CDI sur le poste de coordinatrice du futur site. En novembre, une Ressourcerie éphémère de 6 semaines est organisée à proximité du site pour amorcer le travail de sensibilisation des riverains et de développement des partenariats locaux.

2 - UN CHANTIER D'INSERTION

INTRODUCTION 7

2.1 - PROFIL DES SALARIÉS 8

2.1.1 - PRESCRIPTEURS 8

2.1.2 - ÂGE 8

2.1.3 - SITUATION FAMILIALE 8

2.1.4 - REVENU ET STATUT FACE À L'EMPLOI À L'ENTRÉE 8

2.1.5 - NIVEAU SCOLAIRE DÉCLARÉ 9

2.1.6 - PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES 9

2.2 - POUR UNE INSERTION DURABLE 11

2.2.1 - MISE EN SITUATION DE TRAVAIL 11

2.2.2 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL 12

2.2.3 - FORMATION 14

2.2.4 - RÉUNION MENSUELLE DE L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT . 16

2.2.5 - approche : LES PLUS 16

2.3 - RÉSULTATS DE L'INSERTION 17

2.3.1 - AXES TRAVAILLÉS 18

2.3.2 - SORTIES DE 2018 19

2.4 - PARTENAIRES DE L'INSERTION 20

INTRODUCTION

approche porte un **Atelier Chantier d'Insertion** (ACI). Un ACI est un dispositif d'insertion sociale et professionnelle. La structure « employeur » assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle organise suivi, accompagnement, encadrement technique et formation, afin de faciliter leur insertion. L'ACI se positionne dans le champ de l'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)**.

L'existence et le fonctionnement d'un chantier d'insertion sont liés à la signature d'une convention avec l'État (***DIRECCTE*** - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

13,5 ETP conventionnés

Les salariés sont recrutés sur des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). La durée initiale du CDDI ne peut être inférieure à 4 mois. Les renouvellements sont illimités dans une période de 24 mois. Le renouvellement est fonction des exigences du projet social et/ou professionnel du/de la salarié.e et de son implication au sein de la structure.

2.1 – PROFIL DES SALARIÉS

approche constitue une première marche du retour à l'emploi pour les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Le public accueilli par **approche** cumule d'importantes difficultés sociales et/ou professionnelles. Il est donc nécessaire pour ces personnes de reprendre une activité professionnelle dans un espace structuré, mais suffisamment attentif à la résolution de leurs problématiques, avant leur insertion dans le marché traditionnel de l'emploi.

43 salariés en parcours dont **24 entrés** en 2018

- Aucun minimum quant au niveau scolaire n'est requis.
- Seules des aptitudes physiques sont demandées.
- Le permis B n'est pas obligatoire mais recommandé pour le poste d'aide-déménageur.

2.1.1 – PRESCRIPTEURS

Prescripteurs 2018	
Pôle emploi	**7**
Mission locale	**8**
Acteurs sociaux (CCAS, CHRS, etc.)	**1**
Autres SIAE	**3**
Espace insertion	**2**
PLIE	**1**
Maison de l'emploi	**1**
Association locale	**1**

Les prescriptions 2018 s'inscrivent dans la continuité du travail partenarial, notamment dans le cadre du *Programme d'Action Départementale pour l'Insertion et l'Emploi (PADIE)*. Ce plan, mis en place par le ***Département du Val-de-Marne***, développe des actions qui améliorent l'accès aux droits et à la vie sociale. Il vise à favoriser le retour à l'emploi et apporter des réponses à des besoins de première nécessité. Enfin, il a pour objectif de remobiliser les personnes sur leur projet.

Le passage par **approche** constitue une des étapes du parcours de la personne.

2.1.2 - ÂGE

Répartition par âge

	< 26	26-50	> 50	Total	
Femmes	6	15	5	**26**	**60 %**
Hommes	7	4	6	**17**	**40 %**
Total	**13**	**19**	**11**	**43**	**100 %**
	30 %	**44 %**	**26 %**	**100%**	

2.1.3 - SITUATION FAMILIALE

Le public recruté est composé de nombreuses femmes avec enfants à charge (42% des salariés en 2018). **approche** adapte, si nécessaire, leurs plannings pour favoriser leur insertion. Mais la suite de parcours est souvent problématique, car les emplois réservés au public peu qualifié ont des horaires souvent incompatibles avec la réalité de ces familles et les solutions adaptées de garde d'enfant manquent.

2.1.4 - REVENU ET STATUT FACE À L'EMPLOI À L'ENTRÉE

Concernant les revenus à l'entrée des salariés arrivés en 2018 :

- 8 sont bénéficiaires du RSA
- 2 sont bénéficiaires de l'ARE
- 1 est bénéficiaire de l'ASS
- 2 vivent avec les revenus de leurs conjoints
- 11 sont sans revenu

Tous les salariés entrés en 2018 sont inscrits à ***Pôle emploi***.

Durée d'inactivité à l'entrée

< 1 an	De 1 à 2 ans	> 2 ans	Jamais travaillé
4 (dont 3 entrées 2018)	**7** (dont 5 entrées 2018)	**22** (dont 9 entrées 2018)	**10** (dont 7 entrées 2018)

2.1.5 - NIVEAU SCOLAIRE DÉCLARÉ

Niveau scolaire de l'ensemble des salariés

Niveau Vbis et VI	Niveau V	Niveau IV	Niveaux III-I
25	**8**	**8**	**2**

VI	Formation obligatoire, certificat d'études
Vbis	Un an au-delà de la scolarité obligatoire
V	BEP - CAP
IV	Bac, bac pro, brevet prof., etc.
III	Bac + 2 (BTS, DUT)
II	Bac + 3 (licence) ou bac + 4 (maîtrise)
I	Bac + 5 (diplôme d'ingénieur, master)

Il s'agit d'un niveau d'études mais la scolarité s'est parfois déroulée dans une autre langue et les équivalences ne sont pas forcément existantes.
Sur 43 salariés, 16 peuvent écrire spontanément un message structuré (type lettre à une administration), avec quelques fautes d'orthographe et de syntaxe.

2.1.6 - PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Les freins à l'insertion professionnelle sont de différents types. Pour schématiser et selon une typologie admise dans le champ de l'insertion, ils peuvent être liés à :
- la personne : santé, histoire de vie difficile, dévalorisation, difficultés à appréhender les changements sociaux et à leur trouver du sens, manque de qualification, d'expérience…
- l'environnement socio-économique : « cherté » de la vie, problèmes administratifs importants (versement CAF…), problèmes de logement…
- l'environnement socioprofessionnel : changement du langage et de la représentation du monde du travail face à la globalisation, nécessité croissante d'adaptation, de polyvalence et de formation, difficulté grandissante à trouver du sens dans un travail précaire et peu qualifié ne permettant pas de vivre correctement, exigences des employeurs plus importantes lors de périodes de chômage accru…

Ci-après sont développés les freins qui paraissent être les plus significatifs pour les personnes accueillies.

Freins dans la recherche d'emploi

Linguistique
53% des salariés rencontrent des problèmes face à la maîtrise du français. Leur autonomie est alors très limitée dans leurs démarches de recherche d'emploi, d'envoi de candidatures et de participation aux entretiens d'embauche.

Définition d'un projet professionnel
De nombreux salariés n'ont pas de projet professionnel défini en arrivant chez **approche**, ou présentent un projet qui n'a pas été travaillé en amont : mauvaise représentation du métier, méconnaissance des conditions de travail ou des prérequis…

Connaissance informatique
La plupart des salariés ne sont pas autonomes dans l'utilisation de l'informatique pour leur recherche d'emploi. Les bases et logiques de navigation ne sont pas toujours acquises.
Or, dans une recherche d'emploi de plus en plus informatisée (consultation des offres et envoi de candidatures en ligne, accroissement des échanges courriels), il est indispensable d'actualiser ou de réactualiser les connaissances en informatique.

Freins sociaux

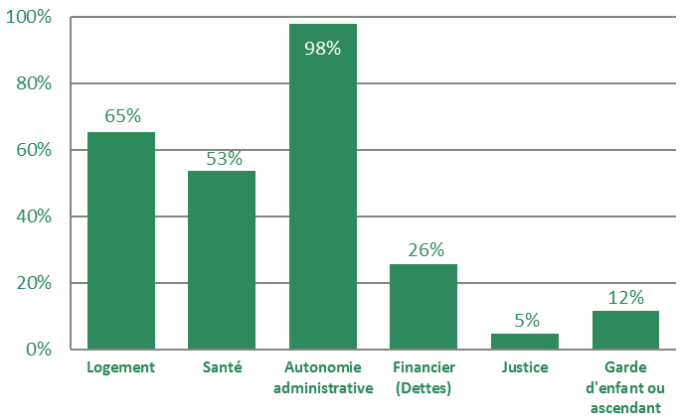

Accès au droit
Émergence d'un nouveau public en marge qui entre à **approche** sans aucun travail d'ouverture de droits effectué au préalable.

Problématique du logement
Problématique qui s'est accentuée en 2018, avec des salariés qui se retrouvent en rupture d'hébergement sans solution proposée (y compris des familles).

2.2 - POUR UNE INSERTION DURABLE

La recherche des conditions pour une insertion durable repose sur la mise en situation de travail conjuguée à un accompagnement social et professionnel individualisé et au suivi de formations.

2.2.1 - MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

approche porte un chantier d'insertion basé sur une activité de Ressourcerie. L'activité économique, support de la resocialisation, joue un rôle pédagogique essentiel.

La mise en situation de travail se fait à partir de matériels divers récupérés. Elle s'organise autour des trois pôles de l'activité de réemploi :

- *enlèvement et livraison* développe les métiers de transport, orientation sur plan, manutention et relation clientèle
- *valorisation* développe les métiers du tri, conditionnement, pesée et manutention
- *accueil et commerce* développe les compétences de mise en rayon et vente

Cette expérience professionnelle dans un environnement qui se rapproche de l'entreprise lui permet de se mettre dans une dynamique de travail et d'apprentissage.

Le temps de travail hebdomadaire du/de la salarié.e est réparti en demi-journées (contrat de travail de 20h à 26h/semaine, voire 30h en fin de parcours. Amplitude horaire : 9h00-13h00 et 14h00-18h30 du Lundi au Vendredi).
La structure adapte le planning en fonction de la mise en place du projet professionnel. L'emploi du temps est réparti entre mise en situation de travail, entretiens individuels et formations.

L'encadrement sur poste a pour objectifs de :

- permettre à la personne de se mettre dans une dynamique de travail et d'apprentissage des règles de l'entreprise,
- favoriser l'acquisition de compétences professionnelles par la mise en pratique de

savoir-faire et de savoir-être liés aux différents pôles,
- développer des capacités de réflexion, d'analyse à travers le support pédagogique que constituent les différents types de matériels récupérés,
- vérifier, pour certains, la faisabilité du projet professionnel envisagé.

Intégration en milieu de travail

Au cours des premiers mois le/la nouvel.le entrant.e est accompagné.e dans la (re)découverte de la vie professionnelle (réflexion sur la notion même de travail, présentation des règles de vie collective, fonctionnement d'une entreprise, documents professionnels, environnement de travail, etc.). L'équipe d'encadrement est garante du cadre de travail. Elle forme le/la salarié.e qui travaille à ses débuts en binôme avec un.e autre salarié.e.
Un premier bilan est effectué avec l'encadrant technique. Durant cet entretien, les compétences comportementales et les premiers acquis en matière de savoir-faire sont évalués. L'évaluation sur poste servira de base aux objectifs définis pour le prochain bilan à 2 ou 3 mois.

Entretiens professionnels avec les encadrants techniques

L'association a créé des outils spécifiques à l'activité développée par le chantier d'insertion. Des grilles d'évaluation recensent toutes les tâches à effectuer en fonction des postes de travail.
Chaque trimestre, des bilans sont effectués. Le/la salarié.e reçoit alors son évaluation sur poste et peut ainsi voir les compétences qu'il a acquises. À la fin de chaque bilan, de nouveaux objectifs sont fixés.
Un comportement professionnel (ponctualité, assiduité, niveau de langage, présentation…) continue d'être l'un des résultats attendus et, à mesure que le/la salarié.e avance dans la maîtrise des tâches confiées, une certaine productivité lui est également demandée.
Remarques, suggestions, questions, contribuent aux rapports professionnels quotidiens entre encadrants et salarié.e. L'entretien formel est important pour l'échange qu'il permet aux deux interlocuteurs dans un temps plus long que n'en bénéficient les contacts quotidiens. C'est le moment privilégié pour le/la salarié.e d'exprimer souhaits, doutes, propositions par rapport à son poste de travail.

Les attestations de compétences

approche s'est engagé depuis 2009 dans la démarche d'attester les compétences du/de la salarié.e en parcours professionnel.
À sa sortie, celui/celle-ci se voit remettre une attestation reprenant les compétences acquises pendant son parcours.

2.2.2 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

L'accompagnement a pour objectif principal de permettre à la personne d'accéder, de retrouver ou de consolider une autonomie dans sa vie quotidienne et professionnelle. Il s'agit de poursuivre le parcours d'insertion de la personne, devenue salariée, en « utilisant » ce statut comme moteur et en le structurant par des objectifs définis avec elle et les partenaires repérés. Cette démarche active vise à la résolution des problématiques. Elle amène la personne, à plus ou moins long terme, à reprendre confiance dans ses capacités en remobilisant ses ressources individuelles pour effectuer elle-même les recherches et s'adresser aux interlocuteurs concernés.

approche **pratique la non-sélection des candidats positionnés par les partenaires. Une fois que le/la candidat.e est reçu.e, son embauche ne dépend que de lui/d'elle.**

La démarche utilisée s'appuie sur la dynamique du groupe constitué par l'ensemble des salariés de la structure et sur le suivi personnalisé du/de la salarié.e concrétisé par de nombreux entretiens individuels avec l'équipe d'accompagnement.

Le projet associatif repose sur un accompagnement global. L'accompagnement social est essentiel pour lever certains freins vers une insertion durable.

Le chantier est considéré comme une première marche dans un parcours vers la stabilité.

Entretiens à visée sociale avec la chargée d'accompagnement

Ces entretiens sont menés à la demande du/de la salarié.e ou de la chargée d'accompagnement. En fonction des problématiques sociales exprimées ou détectées, des rencontres avec les partenaires compétents sont proposées et formalisées par contrat d'engagement réciproque.

Entretiens à visée professionnelle avec la chargée d'accompagnement

Ces entretiens formalisés avec un objectif sont axés sur :

- **l'élaboration du projet** : aide à l'énoncé et vérification de l'adéquation du projet et de sa faisabilité en tenant compte de la personne, de son entourage familial et du potentiel de l'environnement professionnel. Dans le cadre de son intervention, la psychologue du travail, en lien avec la chargée d'accompagnement, réalise un bilan de compétences adapté aux personnes en difficultés sociale et/ou linguistique (Cf. ci-après).
- **les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ce projet,** avec recherche de formations complémentaires et/ou qualifiantes.

Le rythme des rencontres est défini avec le/la salarié.e en prenant en compte la durée de son contrat de travail. L'échéance est mobilisatrice et introduit une limite favorable à une inscription dans le temps.
À la fin du parcours, un plan d'actions est mis en place et des entretiens sont proposés après la sortie de la personne.

En 2018,

- 8 salariés participent à des ateliers ***Pôle emploi***.
- 4 salariés réalisent des périodes en entreprise classique sous forme de *Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel* (*PMSMP*) ou de stage. Cette période favorise le travail sur le projet et redynamise la personne.
  Les secteurs d'activité testés pendant cette période sont : Vente textile, Entretien des espaces verts, Restauration collective et Vente Libre-Service
- 6 salariés réalisent des essais en entreprise (vente, aide à la personne, jardinage).

Bilan de compétences adapté

La chargée d'accompagnement travaille, avec une prestataire extérieure psychologue du travail, à la création d'outils spécifiques afin de proposer au/à la salarié.e un bilan de compétences adapté à ses spécificités linguistiques et/ou traumatismes de vie.
Il s'agit de permettre à la personne de :

- prendre conscience de ses compétences personnelles et professionnelles, de ses aptitudes, ses savoir-faire et savoir-être
- valoriser ses ressources et capacités dans la perspective d'un projet professionnel
- définir ses priorités professionnelles et personnelles
- identifier les formations nécessaires à la réalisation de son projet.

En 2018, 11 salariés réalisent leur bilan de compétence à raison d'une séance de 1h/semaine sur 2 à 3 mois.

2.2.3 - FORMATION

Les formations ou ateliers proposés se déroulent en individuel et/ou en groupe.

Ils permettent une reprise de confiance individuelle, mais également grâce à leur dynamique, un sentiment d'appartenance et une nouvelle inscription temporelle et sociale. Se retrouver en groupe lors de moments formels (formation, recherche emploi, mise en situation de travail) ou informels (pause, repas du midi) est un soutien précieux à la réappropriation, par la personne, de ses actes. Le groupe permet d'échanger, d'intégrer de nouvelles normes, de refaire du lien et d'induire le changement.

Le/la salarié.e prépare sa sortie dans une démarche active.

Formations linguistiques

Formation individuelle linguistique en interne

L'équipe de bénévoles assure un soutien avec des objectifs personnalisés pour chaque salarié.e. Il peut s'agir de travailler les sons, les savoirs de base, du vocabulaire lié au projet professionnel (savoir remplir un écrit professionnel, préparer une entrée en formation) ou personnel (passer le permis, etc.). Ceci concerne 8 salariés sur un total de 210 heures.

Face à la difficulté à trouver des formations adaptées à son public (linguistique, compétences clés, remise à niveau), **approche** sollicite ses bénévoles pour des ateliers individuels adaptés aux besoins de chaque personne.

Formation linguistique mutualisée

Depuis plus de 5 ans, des chantiers d'insertion, dont **approche**, se regroupent afin de proposer des actions linguistiques adaptées aux problématiques des salariés en parcours. En septembre 2016, le ***RIAE94*** (Réseau IAE 94) prend en charge cette action mutualisée inter-ACI du Val-de-Marne. Le réseau recrute deux formateurs et **approche** met à disposition une salle de formation. Deux sessions de formations *Français Langues étrangères* et *Remédiation des savoirs de base* (janvier-février et avril-décembre) sont suivies par une centaine de salariés en insertion du Val-de-Marne dont 13 salariés d'**approche**, à raison de 7 heures par semaine.

Formations sur le monde du travail et les techniques de recherche d'emploi

Ateliers sur l'environnement professionnel

Ces ateliers, animés par la chargée d'accompagnement, s'adressent aux nouveaux salariés d'**approche** pendant la période d'intégration. Ils abordent les droits et devoirs des salariés et visent à ce que ces derniers se familiarisent au droit du travail, au fonctionnement d'un contrat, au savoir être en entreprise, etc.

Atelier recherche d'emploi

Les objectifs de cet atelier sont multiples et s'inscrivent dans certaines valeurs constitutives de l'association : la solidarité, la professionnalisation et la formation pour favoriser le développement de l'autonomie de la personne face à la compréhension de son environnement.

Accompagnés individuellement, les salariés recherchent les offres d'emploi et postulent aux annonces qui correspondent à leur projet (1h/semaine).

Confiance en soi pour aborder un employeur

9 salariés suivent une **formation Image de soi**, animée par une Conseillère en image professionnelle (6 séances de 3 heures).

L'action « Image de soi » est financée par la ***fondation Nexity***. À l'issue de la formation, une journée de mécénat de compétences est organisée : des salariés de Nexity font passer des entretiens fictifs aux salariés d'**approche**, puis les salariés d'**approche** accueillent les salariés Nexity sur leurs postes de travail pour leur faire découvrir leurs métiers.

FONDATION nexity

En 2018, des **ateliers collectifs ludiques de communication verbale et corporelle** sont mis en place, animés par l'encadrante technique Valorisation. Les objectifs sont :

- faciliter l'intégration des salariés connaissant des difficultés linguistiques et favoriser leur expression et leur participation à la vie du chantier ;

- travailler les entretiens d'embauche.

16 salariés sont concernés.

Pour travailler sur l'image professionnelle, les salariés ont également accès aux formations de ***La Cravate Solidaire*****,** *Les clés d'un entretien réussi* (5 salariés)

Soutien informatique

Il s'agit d'initier ou de développer l'autonomie dans la recherche d'emploi (création et utilisation d'une boîte électronique, création et utilisation de l'espace emploi, envoi de candidatures...) mais également dans la vie personnelle (utilisation des sites administratifs *ameli*, *Impôts*, *CAF…*).
8 salariés bénéficient d'un soutien individuel sur une initiation ou un perfectionnement.

Formations liées au projet professionnel

Des formations pré-qualifiantes et qualifiantes sont programmées en fonction des projets professionnels des salariés en insertion et des financements mobilisables. 12 salariés sont concernés, sur les formations :

- Habilitation électrique
- Action thématique Déménagement
- Titre professionnel Agent de restauration
- Techniques de repassage et entretien du linge

Découverte de métier

Dans le cadre de la définition de leur projet ou de la recherche d'emploi, 5 salariés participent à des informations collectives (Métiers de la restauration, Métiers de la RATP, Création d'entreprise) et à des forums emploi ou « jobdating ».

Formations techniques à la prévention et aux gestes qui sauvent

Formation SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) (8 salariés).

Ateliers périphériques

Atelier *Connaissance et durée de conservation des documents administratifs* (8 salariés) : pour favoriser l'autonomie des personnes et la bonne gestion des démarches administratives.

Tableau récapitulatif des formations

Nb de salariés	Intitulé / Thématique abordée	Organisme de formation	Volume horaire
13	Français Langue étrangère et Remédiation des savoirs de base	**RIAE 94**	995 h
8	Soutien individuel par des bénévoles	**approche**	210 h
1	Compétences de base professionnelles	***Acoform***	70 h
11	Droits et devoirs des salariés	**approche**	22 h
18	Atelier recherche d'emploi	**approche**	1h/semaine sur période définie au cas par cas
9	Image de soi	***Vie et Projets***	117 h
16	Communication verbale et corporelle	**approche**	153 h
5	Les clés d'un entretien réussi	***La Cravate Solidaire***	15 h
8	Soutien informatique	**approche**	1h/semaine sur période définie au cas par cas
8	Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)	***Croix Rouge***	112 h
8	Connaissance et durée de conservation des documents administratifs	**approche**	16 h
Nb de salariés	Formation à dominante professionnelle	Organisme de formation	Volume horaire
2	Techniques de repassage et entretien du linge	***PSSP Formations***	28 h
1	Habilitation électrique	***IFFEN***	14 h
8	Action thématique Déménagement	***AFTRAL***	168 h
1	Titre professionnel Agent de restauration	***Point F***	21 h

2.2.4 - RÉUNION MENSUELLE DE L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT

Le premier jeudi du mois, la structure est fermée au public. Le directeur réunit l'équipe de permanents pour faire le point sur le parcours des salariés et veiller à la cohérence de l'ensemble des actions engagées. Les principes de déontologie de l'accompagnement social sont respectés.
Cette réunion permet de vérifier l'adéquation de certains projets professionnels de salariés avec les évaluations réalisées sur poste et d'identifier les besoins de formation complémentaire. C'est aussi l'occasion de réaliser les attestations de compétences finales pour les salariés sortants.

2.2.5 - approche : LES PLUS

Colis alimentaires

Suite à la convention signée avec la ***Banque Alimentaire de Paris Ile-de-France*** (***BAPIF***) et à la collecte effectuée par les bénévoles d'**approche**, un colis alimentaire est remis aux salariés en parcours tous les 15 jours.

Cette année, 3,5 tonnes de denrées sont collectées en novembre par les bénévoles.

approche s'approvisionne aussi directement en produits frais, surgelés et épicerie auprès de la ***BAPIF***.

Une fois par semaine, les bénévoles **approche** récupèrent des produits frais dont les dates de consommation sont quasiment atteintes, pour les distribuer aux salariés en parcours. 628 kilos sont ainsi collectés dans un supermarché de Saint-Maur et distribués.

Accès aux loisirs

Depuis 2003, **approche** adhère à l'association ***Cultures du Cœur*** dont l'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour les personnes en difficulté en mettant à leur disposition, par l'intermédiaire de relais, des invitations gratuites. C'est un outil intéressant qui favorise également la mobilité et les échanges avec les collègues.
7 salariés réalisent 54 sorties culturelles.

Des sorties de groupes sont également organisées. Les salariés découvrent Le Grand Palais et participent à une visite de Paris en bateau.

Bien-être

Une bénévole praticienne en massages bien-être propose gratuitement des massages de 45 minutes aux salariés. Les séances ont d'abord lieu à **approche**, puis au cabinet de la bénévole.

Chèques cadeaux

A l'occasion de Noël, tous les salariés reçoivent des chèques « ***CADO la Poste*** » d'une valeur de 120 € ainsi qu'un panier festif et un kit d'objets utiles. Par ailleurs, lors de son départ de la structure, le salarié reçoit 30 € en chèques ***CADO***.

APPROCHE entraide

Née de la séparation de l'activité d'œuvres sociales et de l'activité d'insertion qui cohabitaient au sein d'**approche,** l'association ***APPROCHE entraide*** intervient auprès de personnes pouvant être salariées d'**approche** : financement de projet professionnel, frais médicaux non remboursés et dépannage d'urgence sous forme de dons ou de prêts.
Les montants alloués sont toujours versés directement aux créanciers. ***APPROCHE entraide*** intervient également dans la composition des colis alimentaires par l'acquisition de produits de première nécessité et d'hygiène corporelle.

24 aides aux salariés
Pour dons ou prêts = 6 150 €

Achats de nourriture et produits d'hygiène = 5 800 €

2.3 – RÉSULTATS DE L'INSERTION

Les résultats attendus par **approche** sont multiples et répondent à deux objectifs :

- **Favoriser l'insertion professionnelle pendant et à la suite du parcours**
  A l'issue de son passage à **approche**, le/la salarié.e doit être capable de : communiquer plus aisément en langue française ; être acteur dans sa recherche d'emploi ; se présenter à des entretiens d'embauche ; suivre une formation qualifiante ; trouver un emploi dans les plus brefs délais en CDI ou CDD afin de ne pas faire retomber l'élan initié. Au cours des mois passés dans la structure, il/elle a acquis des habitudes et a (re)trouvé la dynamique liée à l'exercice d'un emploi (présentation, respect des horaires, travail en équipe, suivi de consignes, etc.).

- **Redonner du sens et un mieux-être par une reconnaissance sociale, une réflexion sur les raisons des difficultés de vie passée et un suivi sur les problèmes périphériques**
  À l'issue de son passage dans la structure, le/la salarié.e doit être capable d':
  - être acteur/actrice face à ses difficultés
  - avoir une meilleure connaissance de l'environnement social
  - débuter ou poursuivre des soins
  - trouver des réponses face aux problèmes de budget, de dettes, d'hébergement

2.3.1 - AXES TRAVAILLÉS

Les axes se réfèrent aux contrats d'objectifs construits en fonction des problématiques exprimées.

Axes qualification - Emploi

Formations
Cf. p. 16, détail des formations.

Insertion professionnelle

Axes réalisés	Nombre de salariés
Travail sur la définition du projet professionnel	20
Prestations projet (bilan de compétences, forum, ateliers extérieurs)	15
Atelier de Recherche d'Emploi et Préparation aux entretiens	18
Réalisation d'entretiens d'embauche/tests d'entrée en formation	29
Réalisation d'essais en entreprises, PMSMP et stages	10

Axes « périphériques »

	salariés concernés	salariés accompa-gnés
Santé	23	19
Logement	28	22
Démarches administratives et accès aux droits	42	38
Surendettement et finance	11	8
Manque de disponibilité (garde d'enfant ou d'ascendant)	5	5

Il s'agit principalement d'accompagnement réalisé dans le cadre d'un travail partenarial et plus particulièrement quand il s'agit d'un frein « logement ».

Santé : L'orientation des soins est diverse. Les soins ophtalmologiques, dentaires et gynécologiques sont les principaux concernés. Le bilan de santé proposé à l'entrée du chantier est un outil qui permet d'aborder rapidement ces problèmes.

Accès aux droits et suivi social soutenu : Cet axe porte sur la réappropriation par la personne de ses droits réels (orientation vers des services spécialisés, renouvellement CMU, ouverture de droits, accès à la culture…) ou symboliques par une information régulière sur les différentes mesures existantes (emploi, logement, famille, etc.). **approche** constate l'émergence d'un nouveau public en marge qui entre dans le dispositif ACI sans aucun travail d'ouverture de droits effectué au préalable.
Les entretiens permettent d'échanger et d'introduire la notion de devoir et de citoyenneté mais également la contractualisation et le suivi des objectifs.

2.3.2 - SORTIES DE 2018

Selon la classification du ***Ministère de l'Emploi***, trois catégories de sorties appelées **sorties dynamiques** permettent d'apprécier « *l'effet emploi* » d'un passage dans la structure (circulaire DGEFP n°2008-21 du 10 décembre 2008) :

- Les **sorties vers un emploi durable** (CDI, CDD ou mission d'intérim de 6 mois et plus, titularisation dans la fonction publique et création d'entreprise)
- Les **sorties vers un emploi de transition** (CDD ou mission d'intérim de moins de 6 mois, contrat aidé chez un employeur de droit commun)
- Les **sorties positives** (formation pré-qualifiante ou qualifiante, embauche dans une autre SIAE …).

Les taux de sorties négociés en dialogue de gestion sont calculés en déduisant du nombre des sorties générales les cas suivants :

- les sortants restés moins de 3 mois consécutifs dans l'ACI
- les sortants pour causes de : Rupture de l'employeur pour faute grave, Congés de longue maladie (uniquement supérieurs à 3 mois et dépassant l'échéance du contrat - maternité, maladie), Décès, Décision administrative, Décision de justice (incarcération, reconduite à la frontière...), Déménagement.

Dans la négociation, le taux minimum de sorties dynamiques à atteindre est de 60 % (sorties en emploi durable, en emploi de transition et sorties positives) et le taux d'insertion dans l'emploi durable est de 25 %.

En 2018, 20 personnes quittent la structure. 4 salariés sont restés moins de 3 mois sur le chantier. Le détail des sorties 2018 est donc basé sur un total de 16.

Situation à la sortie

Emploi durable	Embauche en CDI	4	**31 %**	Vendeuse polyvalente textile Jardinier Entretien de cimetière Vendeuse Boulangerie Chauffeur-livreur
Emploi de transition	CDD de moins de 6 mois	2	**15 %**	Vacations Agent de collectivité en Maison de retraite Mission d'Agent d'entretien
Sorties positives	Prise des droits à la retraite	1	**15 %**	
Autres sorties	En recherche d'emploi	4	**38 %**	
	Inactif	1		
Autres sorties à retirer du calcul des taux de sortie	Rupture pour faute grave	1		
	Maladie/Maternité	2		

31 %
de sorties vers un emploi durable
62 %
de sorties dynamiques

2.4 - PARTENAIRES DE l'INSERTION

Les partenariats mobilisés autour du/de la salarié.e sont multiples et fonction de son âge, de son origine géographique et des objectifs définis.

Élaboration des projets

- ***Pôle emploi :*** Demande de prestation ; Suivi du conseiller ***Pôle emploi*** référent ; Participation aux *CTA*
- ***Cabinet Mercier & Millot :*** Prestation de bilans de compétences personnalisés

Formation

- ***La Croix Rouge Française ; Vie et Projets ; GRETA ; INHNI ; CAPFORM ; IFFEN ; POINT F ; AFPA ; Fédération des Acteurs de la Solidarité ; CHANTIER école ; AFTRAL ; ASTROLABE Formation PFD ; Free Compétences ; etc.***

Suivi médical

- ***C.P.A.M de Paris :*** Centre de prévention et de bilan. Convention signée en 2005 pour permettre aux salariés de bénéficier d'un rendez-vous dans un bref délai (8 jours), pour effectuer un examen de santé complet.
- ***Professionnels de la santé :*** La chargée d'accompagnement est fréquemment en contact avec des professionnels de la santé en fonction des lieux d'habitation des salariés
- ***IPAL*** : médecine du travail

Suivi social

- ***C.C.A.S*** / ***EDS*** / ***CIDFF*** / ***COMEDE*** / ***GISTI*** / ***Maison de la Justice de Champigny-sur-Marne*** / ***Bureau d'aide aux victimes*** / **Travailleurs sociaux du département / ASSOUEVAM / Différents avocats notamment de la *Maison des associations* de Créteil**

Suivi psychologique

- ***CMP en fonction de la sectorisation***

Suivi des addictions

- ***Centre Regain Solidarité***
- ***Unité spécialisée Albert Chenevier***

Hébergement

- Service **DALO** / ***DAL*** / ***SNL / AUVM / ALJ93 / Habitat Educatif / CHRS Joly / Foyers de Jeunes Travailleurs /*** etc.

Préparation à la sortie

- ***Pôle emploi***
- ***Département du Val de Marne :*** Positionnement de salariés sur les offres d'emplois (logiciel le Maillon)
- En fonction des projets professionnels, des périodes en entreprise peuvent être réalisées. La chargée d'accompagnement prospecte en fonction des secteurs visés. Dans ce cadre, **approche** a noué un partenariat avec :
  - ***Mairie de Saint-Maur-des-Fossés***
    Réalisation de stage
  - ***ASSAP***
    Réalisation de stage pour confirmer les projets professionnels dans le secteur des services à la personne et définir les formations nécessaires pour les atteindre.
    Recrutement de salariés en insertion
  - ***EHPAD Joseph Guittard (Champigny)***
    Réalisation de stage
- ***Passerelle vers les autres SIAE du département***

Réseaux de l'insertion

approche est affiliée à plusieurs réseaux :

Fédération des acteurs de la solidarité

Reseau IAE 94 – Insertion par l'Activité Economique

CHANTIER ecole

SYNESI

3 - UNE RESSOURCERIE

INTRODUCTION 21
3.1 - COLLECTE 22
3.2 - VALORISATION 23
3.3 - VENTE 24
3.4 - SENSIBILISATION 25

INTRODUCTION

approche est l'une des 13 Ressourceries d'Ile-de-France membres du ***Réseau National des Ressourceries***.
Ce réseau est une association au rayonnement national (153 Ressourceries réparties sur la France entière).
Il a pour objet le regroupement, la synergie des compétences et des moyens, la professionnalisation, le développement, la représentation, la défense des intérêts de ses membres, la promotion d'initiatives, la formation, la sensibilisation à l'environnement du public, dans le respect des termes de sa charte :

- Agir pour l'environnement
- Développer une économie solidaire
- Coopérer dans la transparence

Réseau National des Ressourceries

Les Ressourceries ont quatre activités principales :

- **la collecte** de déchets en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par le réemploi sinon par le recyclage.
- **la valorisation** par le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation des objets, afin de leur rendre toute leur valeur ; le démontage, la dépollution des objets non réutilisables afin de les recycler dans les filières adéquates.
- **la vente**, qui constitue l'aboutissement de la filière réutilisation/réemploi : vente directe sans distinction des publics et à faible prix, partenariats avec des organismes sociaux pour équiper des bénéficiaires à petits prix.
- **la sensibilisation à l'environnement**, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente, des jeunes générations, mais aussi auprès de tous les habitants concernés, en tant que citoyens et consommateurs, par les problèmes d'environnement et de gestion des déchets.

3.1 - COLLECTE

L'association collecte 364 tonnes de marchandises en 2018, soit 1 700 kg/jour d'ouverture.

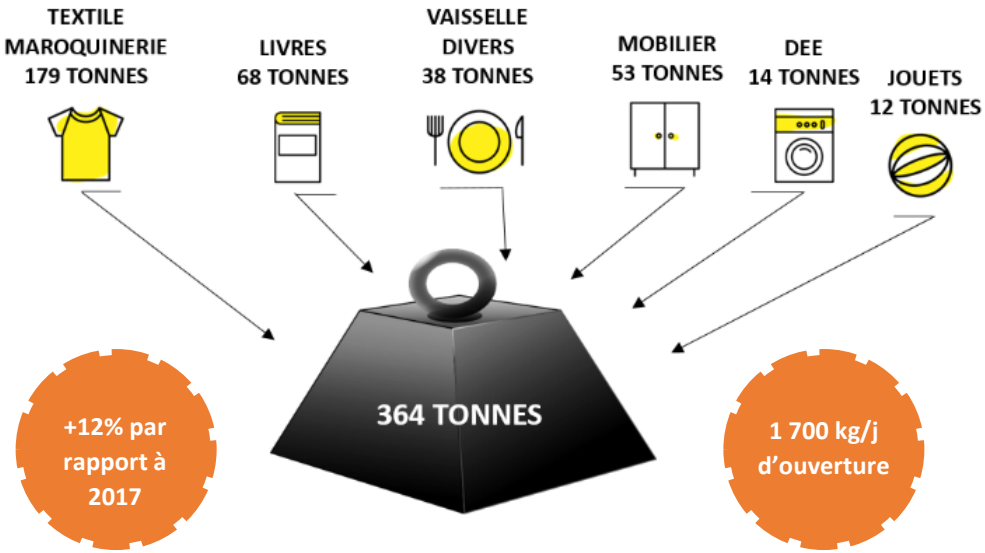

Types de collecte

Enlèvement à domicile
La collecte du mobilier est organisée sur rendez-vous au domicile des particuliers de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.
477 enlèvements sont réalisés en 2018.

Apport volontaire de donateurs
L'apport des donateurs s'effectue au local de la Ressourcerie 90 bis avenue Barbès, pendant les horaires d'ouverture magasin.

Dépôt dans les conteneurs de textile
approche dispose de 7 points de collecte textile sur Saint-Maur-des-Fossés.

Récupération en fin de brocante
Un partenariat est conclu avec la ville de Saint-Maur-des-Fossés afin que l'association collecte le matériel invendu à la fin de la *Foire aux trouvailles* annuelle (10 juin).

Dépôt dans le récup'local de la déchetterie
approche bénéficie, avec d'autres structures saint-mauriennes, d'un local dans la déchetterie de Saint-Maur-des-Fossés afin que les habitants puissent y déposer leurs objets réparables, réutilisables ou réemployables.

Autres
D'autres collectes ponctuelles sont organisées : collecte réalisée par le lycée Teilhard de Chardin, le Conseil des enfants de Saint-Maur-des-Fossés, l'école PPA à Paris…

3.2 - VALORISATION

Le tri est effectué par les salariés en parcours professionnel, supervisés par les encadrants techniques. Les salariés trient les produits en fonction de leur potentiel de réemploi (qualité, valeur, âge - sexe - saison pour le textile etc.).
Les bénévoles participent également à l'activité de valorisation en prenant en charge la totalité du traitement de la collecte des livres et des jeux/jouets (du tri à la mise en rayon).

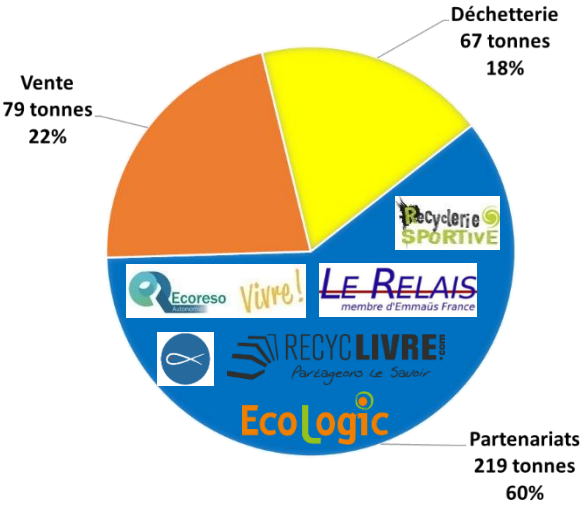

82 % de valorisation

PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ET DU RECYCLAGE

LE RELAIS* - membre d'*Emmaüs France
Collecte le textile non réemployé par **approche** et effectue un second tri à l'issue duquel le textile sera revendu ou transformé en matériau d'isolation « Métisse ».

***Écologic* - Éco-organisme de collecte et de valorisation des DEEE**
Éco-organisme dédié à la récupération et au recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, collecte l'ensemble des équipements testés par **approche** arrivant en fin de vie.

Recyclivres
approche lui oriente une partie des livres invendus.

La Société Saint-Vincent de Paul
Collecte, chaque semaine, les livres invendus pour les revendre au poids et financer ainsi ses projets.

2 NOUVEAUX PARTENAIRES

Recyclerie sportive
Association spécialisée dans le réemploi des articles sport/loisirs qui détient une grande compétence de valorisation dans ce secteur, collecte une partie des articles non réemployés par **approche**.

EcoRéso Autonomie
Réseau coopératif qui vise à faciliter l'accès à l'autonomie, récupère le matériel médical collecté par **approche**.

+ : Points de collecte dans l'espace de vente

***Corepile* - Éco-organisme de collecte et de recyclage des piles et accumulateurs portables**
Piles et accumulateurs usagés, orientés vers les filières de recyclage.

Les Bouchons d'amour
Bouchons en plastique, qui permettent ensuite d'acquérir du matériel pour personnes à mobilité réduite ou de financer des opérations humanitaires.

3.3 - VENTE

En 2018, **approche** réalise un chiffre d'affaires de 304 995 €, soit 19,3 % de plus qu'en 2017. Cette très forte hausse du chiffre d'affaires s'explique notamment par la stabilisation de l'équipe de salariés permanents d'**approche** et les moyens de communication développés par l'association pour augmenter sa notoriété.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2017 - 2018
Chiffre d'affaires	236 532 €	255 251 €	268 001 €	280 341 €	267 897 €	260 371 €	304 995 €	+ 19,3 %

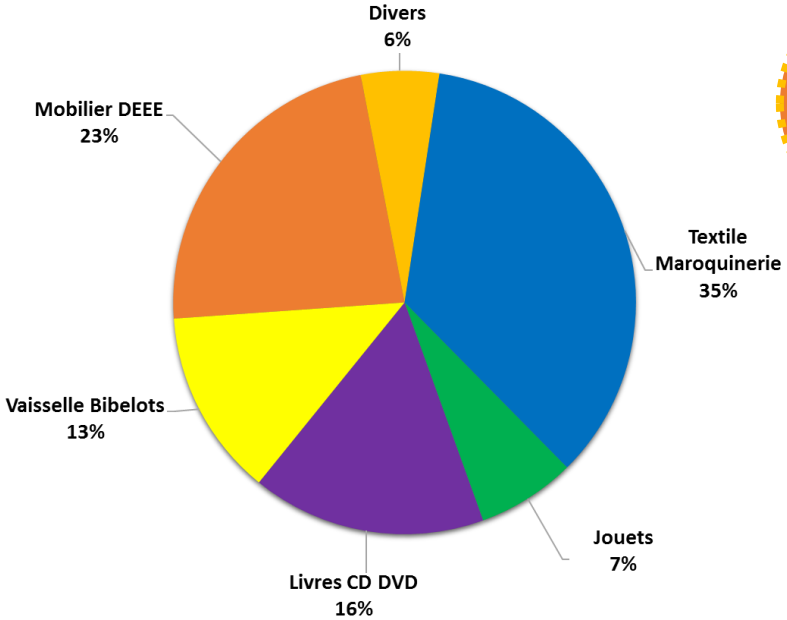

Augmentation du chiffre d'affaires de 19,3 %

Ventes à thèmes : *Bricolage et jardinage, la vaisselle de fête, jouets musicaux et jouets en bois, les vêtements de ski, Vintage…*
Les ventes thématiques permettent d'augmenter le chiffre d'affaires. La programmation des thèmes est annoncée sur le site : www.association-approche.com.fr et le site internet de la ville de Saint-Maur-des-Fossés. Les clients ont également la possibilité d'inscrire leur adresse électronique sur un tableau dans le magasin ou sur le site internet de l'association pour la recevoir par courriel. Au 31/12, 2 825 internautes ainsi reçoivent l'information.

Vente en ligne : ce canal permet de mieux valoriser certains objets rares ou recherchés.

Service de livraison : **approche** propose un système de livraisons payantes sur Saint-Maur-des-Fossés et villes limitrophes. 159 livraisons sont réalisées en 2018.

3.4 - SENSIBILISATION

À l'occasion de toutes les manifestations auxquelles **approche** participe, bénévoles et salariés sensibilisent les visiteurs à l'insertion par l'activité économique et au réemploi. L'association est régulièrement sollicitée pour témoigner de son expérience.
À cela s'ajoutent l'accompagnement de porteurs de projet, l'organisation de visites de la Ressourcerie, la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux, les évènements festifs...

Accompagnement de porteurs de projet et visite de la Ressourcerie

approche reçoit fréquemment des porteurs de projets (collectivités, associations, particuliers) pour leur faire découvrir le fonctionnement de la structure. (Département du Val de Marne, EPT GPSEA, porteurs de projets à Ivry-sur-Seine, Fresnes, Choisy-le-Roi…)

Sensibilisation auprès des jeunes et des entreprises

- Organisation de visites/d'opérations de collecte thématique avec les établissements scolaires et autres : approche sensibilise ainsi les jeunes au réemploi, à la notion de « seconde vie » des objets et au poids de déchets. (Lycée Sainte-Marie, Créteil ; École PPA Business School, Paris 14ème ; Lycée polyvalent Marx Dormoy, Champigny-sur-Marne ; École Teilhard de Chardin, Saint-Maur-des-Fossés ; Conseil municipal des jeunes, Saint-Maur-des-Fossés)

- **Opérations en entreprise : approche** organise des animations sur lieu de travail pour sensibiliser sur les modes de consommation et l'existence du réemploi et des Ressourceries.

Sensibilisation du grand public

- Les Automnales d'approche : le 14 Octobre, les bénévoles organisent un brunch festif dans le local d'**approche**. Au programme, concerts, animations, buvette et ventes. Cet évènement permet à l'association de développer sa notoriété, renforcer l'ancrage local et générer des fonds pour poursuivre son action d'insertion.

- Participation aux évènements locaux : brocante du Lions Club de Saint-Maur-des-Fossés, brocante du comité de quartier de Champignol, brocante du comité de quartier d'Adamville, Journée des associations, Marché de Noël des Associations Saint-mauriennes de solidarité…

- La Fête de la Récup' : pour la quatrième fois, **approche** participe à la *Fête de la Récup'* les 16 et 17 juin 2018 à l'Espace des Blancs Manteaux (Paris 4e). 4ème édition d'une initiative lancée par le Réseau Francilien du Réemploi (***REFER)***, elle offre un tour d'horizon des solutions concrètes et innovantes pour donner une seconde vie aux objets et réduire les déchets.
Évènement gratuit, festif et familial qui promeut l'économie circulaire, sociale et solidaire à travers des ateliers de réparation/revalorisation/création, de la vente à prix solidaires, des conférences, des animations... La fête attire un public estimé à 27 000 personnes sur les deux jours.

approche contribue à son organisation en amont et à l'animation de l'évènement.

En 2018, les salariés en parcours d'insertion participent à cet évènement pour la première fois : ils s'impliquent en amont dans la sélection des articles à vendre, puis dans la tenue de la boutique lors de l'évènement.

Contribution aux réseaux de réemploi

- Implication active au ***REFER***

- Participation à l'assemblée générale du ***Réseau National des Ressourceries*** les 25 et 26 juin 2018 à la Recyclerie de Rillieux-la-Pape (Auvergne Rhône Alpes)

approche a participé à la création du ***REFER*** en janvier 2014. Elle est aujourd'hui membre de son conseil d'administration. Celui-ci tend à fédérer le champ du réemploi autour de trois ambitions :

- Diminuer le volume des déchets soumis à l'incinération, par la collecte, le tri, la revalorisation et le réemploi
- Contribuer à consolider le lien social par l'insertion, l'accompagnement préprofessionnel et la vente solidaire d'objets ordinaires
- Développer des actions visant à sensibiliser les publics à la surconsommation et au gaspillage, aux nécessités d'une production économe et respectueuse des conditions de la vie.

Réseau Francilien réemploi

4 - UNE ENTITÉ ÉCONOMIQUE

4.1 - COMPTE DE RÉSULTAT 28

4.1.1 - CHARGES 28

4.1.2 - PRODUITS 28

4.1.3 - COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE : COMPTES DE LA CLASSE 8 30

4.2 - BILAN 31

4.2.1 - ACTIF 31

4.2.2 - PASSIF 31

Fonds de roulement (capitaux permanents - immobilisations) positif de **247 290 €**

Besoin en fonds de roulement de **- 48 323 €**

Trésorerie nette de **295 613 €**

Le compte de résultat et le bilan 2018 sont préparés par le cabinet d'expertise-comptable ***Sceel Axes*** de Saint-Maur et certifiés par un commissaire aux comptes, Benoît BERTHOU du ***Cabinet BUGEAUD*** (Cf. annexe). Celui-ci rencontre la présidente, le trésorier et le directeur le 15 mars 2019 et valide l'exactitude des comptes présentés lors de l'Assemblée générale le 11 avril 2019.

Sceel Axes Bugeaud Les métiers de l'audit

4 .1 - COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	2018 (€)	PRODUITS	2018 (€)
Salaires et charges	641 764	Produits d'exploitation	361 324
Charges d'exploitation	173 185	Subventions d'exploitation	74 500
Impôts et taxes	9 664	Remboursement formation	6 163
Dotation aux amortissements	70 213	Reprises de subventions et de provisions	97 148
Dotation pour risques et charges	4 500	Aide aux postes et contrats aidés	290 666
Charges exceptionnelles	13 888	Dons et adhésions	76 720
		Autres produits	7 573
		Produits financiers	1 829
Charges sur exercices antérieurs	230	Produits antérieurs et exceptionnels	4 505
Sous-total	913 444	Sous-total	920 428
Bénéfice de la période	6 984	Déficit de la période	
TOTAL	**920 428**	**TOTAL**	**920 428**
Prestations et dons en nature	**182 118**	Bénévolat et dons en nature	**182 118**

4.1.1 - CHARGES

Salaires & Charges sociales

Les charges salariales représentent 70 % du budget total. Ce poste intègre la provision pour « Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » versée à tous les salariés en janvier 2019 (5 050 €).

Charges d'exploitation

Parmi celles-ci, le loyer du local s'élève à 71 486 €. Il représente 7,8 % du total des charges. Suivent ensuite les charges liées aux fluides du local, aux véhicules (essence, entretien, assurance), aux honoraires (comptable, accompagnement, autres missions), et à la communication.

Impôts et Taxes

Dans ce poste se trouve la cotisation à l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (***Uniformation***) pour 9 461 €.

Charges exceptionnelles

Elles représentent le coût de départ de deux salariées permanentes en arrêt longue maladie déclarées inaptes.

4.1.2 - PRODUITS

Produits d'exploitation

Le montant des produits d'exploitation s'élève à 361 324 € (+20,9 % par rapport à 2017).

✷ Le développement de la clientèle et la hausse du panier moyen permettent une amélioration du chiffre d'affaires.

- Ventes du magasin : **304 996 €**

Panier moyen : 10,3 €
29 469 passages en caisse en 2018
- ➢ +7% par rapport à 2017
- ➢ 138 passages/jour

✷ Le succès des évènements et des manifestations extérieures (Brunch festif, brocantes et Marché de Noël) contribue également à cette forte progression.
- Activités des bénévoles : **22 456 €**
- Manifestations extérieures : **11 345 €**
- *Brunch festif d'***approche** : **10 730 €**

- Prestations de sensibilisation : **5 703 €**
- Ventes « matières » : **5 428 €**
- Autres : **666 €**

Subventions

PARTENAIRES	OBJET	MONTANT
Département du Val-de-Marne	Subvention dans le cadre du PDI	45 000 €
	Appel à projet ESS – travail préparatoire Orly	10 000 €
Ville de Saint-Maur-des-Fossés	Fonctionnement de la structure	15 000 €
EPT	Subvention Déchets	4 500 €
TOTAL Subventions		**74 500 €**

Reprise de subventions et provisions

Subventions : Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat au rythme des amortissements des biens qu'elles ont financés. Pour 2018, la reprise s'élève à 55 160 €.

Provisions : En 2018, les provisions s'élèvent à 41 988 € :
- 18 000 € de reprise de provision pour risque devenue sans objet
- 7 000 € de reprise de provision pour réparations réalisées en 2018
- 16 988 € de reprise de provision sur les indemnités de fin de carrière

Aide aux postes et contrats aidés

ÉTAT - ASP (Agence de Services et de Paiement)	CDDI aide aux postes	258 038 €
	Modulation sur aide aux postes	11 910 €
	CUI-CAE / Emplois d'avenir	18 718 €
	Prime embauche PME	2 000 €
TOTAL Aide aux postes et contrats aidés		**290 666 €**

Dons et adhésions

	2017	2018	Évolution
Adhésions	5 535 €	5 355 €	- 3 %
Dons personnes physiques	59 154 €	61 975 €	+ 5 %
Dons personnes morales	14 400 €	7 090 €	- 51 %
Dons Brunch festif	1900 €	2 300 €	+ 21 %
TOTAL	**80 989 €**	**76 720 €**	**- 5%**

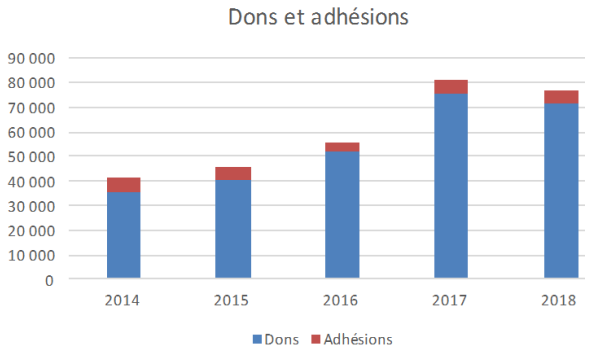

Contrairement à la tendance générale observée en France, les dons de personnes physiques ont progressé de 5%. La baisse globale constatée résulte de la non-reconduction en 2018 d'un don d'une personne morale effectué en 2017.

357 adhérents

4.1.3 - COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE : COMPTES DE LA CLASSE 8

Contributions volontaires en nature

Celles-ci se comptabilisent en classe 8 en charges et en produits. Elles se décomposent en :
- valorisation du temps de bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC charges incluses : 175 943 €
- prestations en nature offertes, mise à disposition de services, dons en nature : 6 175 €

Les produits d'exploitation liés à l'activité du chantier d'insertion représentent **39,2 %** du budget.
En intégrant les contributions volontaires en nature soit 182 118 €,
l'autofinancement de la structure s'élève à **32,8 %**.

4.2- BILAN

ACTIF	2018 (€)	PASSIF	2018 (€)
Immobilisations corporelles	163 874	Report à nouveau	71 377
Caution du loyer	17 500		
Clients et débiteurs	5 274	Réserves	208 729
		Subventions d'Investissement	125 149
		Résultat	**6 984**
		Provisions	16 425
Autres actifs circulants	335 402	Dettes d'exploitation	93 386
TOTAL	**522 050**	**TOTAL**	**522 050**

4.2.1 - ACTIF

Immobilisations

Dans le poste Immobilisations corporelles se trouvent :

- le montant net des travaux : 136 295 €
- l'équipement matériel de travail, de stockage et informatique : 18 077 €
- la valeur nette du matériel roulant : 9 502 €

Actifs circulants

Le montant se compose de :

- avances sur salaires : 673 €
- placements et comptes Banque : 295 613 €
- produits et subventions à recevoir : 33 780 €
- charges constatées d'avance : 6 010 €

4.2.2 - PASSIF

Report à nouveau

Au cours de l'assemblée générale 2018, l'affectation du déficit 2017, soit -3 160 €, au report à nouveau est votée.

Subventions d'investissement

Ce poste correspond aux subventions nettes qui ont financé des investissements. Les subventions d'équipement sont inscrites au passif et s'amortissent au même rythme que les immobilisations qu'elles financent.

Provisions

Dans ce poste figure notamment les provisions d'indemnités de départ en retraite.

Dettes

Ce sont les sommes restant dues aux organismes sociaux et aux fournisseurs. Elles incluent également un montant de 29 000 € correspondant à des subventions encaissées d'avance relatives au projet de développement à Orly.

Après deux années de déficit, **approche** renoue avec un bénéfice de 6 984 €. Néanmoins, sans les reprises exceptionnelles des indemnités de fin de carrière, l'association aurait affiché un déficit.

CONCLUSION

UN AVENIR : AXES 2019

1/ Démarrer un **deuxième chantier d'insertion - Ressourcerie**

2/ Mettre en place la **mutualisation des fonctions transverses** entre les deux sites

3/ Favoriser l'**ancrage territorial sur le nouveau site** par l'engagement bénévole

4/ Accroitre le socle d'**adhérents et de donateurs réguliers**

5/ Renforcer la **professionnalisation de l'activité de Ressourcerie** (suivi des flux, sécurité des biens, etc.)

6/ Développer le **partenariat avec les acteurs institutionnels** (EPT, municipalités, PLIE, structures de l'ESS) des deux sites

approche Saint-Maur crée un 2e Chantier d'Insertion Ressourcerie

approche vous souhaite une bonne année 2019

ANNEXE : BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS 2018 CERTIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL ET DE LA GESTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des investissements ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la comptabilisation des subventions d'investissement s'y rattachant.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents tenus à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude sou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Paris, le 28 mars 2019

Audit Bugeaud
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	88 929	71 435	17 494	3,35	24 045	4,22
Autres immobilisations corporelles	493 166	346 787	146 380	28,04	197 774	34,69
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres immobilisations financières	17 500		17 500	3,35	17 500	3,07
TOTAL (I)	***599 596***	***418 222***	***181 374***	34,74	***239 319***	41,98
STOCKS ET EN COURS:						
Créances usagers et comptes rattachés	4 600		4 600	0,88		
Autres créances						
. Personnel	674		674	0,13	321	0,06
. Autres	33 780		33 780	6,47	37 469	6,57
Valeurs mobilières de placement	102 531		102 531	19,64	102 000	17,89
Disponibilités	193 082		193 082	36,99	185 510	32,54
Charges constatées d'avance	6 010		6 010	1,15	5 439	0,95
TOTAL (II)	**340 676**		**340 676**	65,26	**330 739**	58,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***940 272***	***418 222***	***522 050***	100,00	***570 058***	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Réserves	208 729	35,98	208 729	36,62
Report à nouveau	71 377	12,87	74 537	13,08
Résultat de l'exercice	6 984	1,34	-3 160	-0,54
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	125 149	22,97	170 308	29,88
TOTAL(I)	***412 239***	76,97	***450 414***	79,01
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 425	3,15	53 913	9,46
TOTAL (II)	***16 425***	3,15	***53 913***	9,46
FONDS DEDIÉS				
TOTAL(III)				
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 687	1,09	8 329	1,46
Autres	56 323	10,79	55 402	9,72
Produits constatés d'avance	31 376	6,01	2 000	0,35
TOTAL(IV)	***93 386***	17,89	***65 730***	11,53
TOTAL PASSIF	522 050	100,00	***570 058***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	355 585		355 585	98,41	296 636	99,33	58 949	19,87
Prestations de services	5 737		5 737	1,59	2 008	0,67	3 729	185,71
Montants nets produits d'expl.	***361 322***		***361 322***	100,00	***298 644***	100,00	***62 678***	20,99
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Subventions d'exploitation			74 500	20,62	65 140	21,81	9 360	14,37
Cotisations			76 720	21,23	80 989	27,12	-4 269	-5,28
Autres produits			7 573	2,10	13 912	4,66	-6 339	-45,55
Reprise sur provisions, dépréciations			41 988	11,62	23 499	7,87	18 489	78,68
Transfert de charges			296 828	82,15	347 265	116,28	-50 437	-14,51
Sous-total des autres produits d'exploitation			***497 609***	137,72	***530 805***	177,74	***-33 196***	-6,24
Total des produits d'exploitation (I)			***858 931***	237,72	***829 449***	277,74	***29 482***	3,55
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de matières premières et approvisionnements			14 504	4,01	7 226	2,42	7 278	100,72
Autres achats non stockés			13 783	3,81	19 532	6,54	-5 749	-29,42
Services extérieurs			98 735	27,33	80 614	26,99	18 121	22,48
Autres services extérieurs			43 048	11,91	42 171	14,12	877	2,08
Impôts, taxes et versements assimilés			9 461	2,62	8 917	2,99	544	6,10
Salaires et traitements			485 268	134,30	488 905	163,71	-3 637	-0,73
Charges sociales			130 400	36,09	123 689	41,42	6 711	5,43
Autres charges de personnel			26 091	7,22	33 514	11,22	-7 423	-22,14
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			70 213	19,43	75 807	25,38	-5 594	-7,37
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			4 500	1,25	11 500	3,85	-7 000	-60,87
Autres charges			3 116	0,86	2 434	0,82	682	28,02
Total des charges d'exploitation (II)			***899 119***	248,84	***894 307***	299,45	***4 812***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-40 188**	-11,11	**-64 858**	-21,71	**24 670**	38,04
PRODUITS FINANCIERS:								
Autres intérêts et produits assimilés			1 829	0,51	1 778	0,60	51	2,87
Total des produits financiers (V)			***1 829***	0,51	***1 778***	0,60	***51***	2,87
CHARGES FINANCIERES:								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER			**1 829**	0,51	**1 778**	0,60	**51**	2,87
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			**-38 359**	-10,61	**-63 080**	-21,11	**24 721**	39,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			4 505	1,25	366	0,12	4 139	NS
Sur opérations en capital			55 160	15,27	59 914	20,06	-4 754	-7,93
Total des produits exceptionnels (VII)			***59 664***	16,51	***60 280***	20,18	***-616***	-1,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion			14 118	3,91	101	0,03	14 017	NS
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***14 118***	3,91	***101***	0,03	***14 017***	NS
Impôts sur les sociétés (X)			203	0,06	260	0,09	-57	-21,91
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			***45 546***	12,61	***60 180***	20,15	***-14 634***	-24,31
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			***920 424***	254,74	***891 508***	298,52	***28 916***	3,24

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	*913 440*	252.80	*894 668*	299.58	*18 772*	2.10
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			*-3 160*	-1.05	*3 160*	100.00
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	*6 984*	1.93			*6 984*	n/s

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	175 943		135 765			
Prestations en nature						
Dons en nature	6 175		5 430			
TOTAL	***182 118***		***141 195***			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	6 175		5 430			
Prestations						
Personnel bénévole	175 943		135 765			
TOTAL	***182 118***		***141 195***			

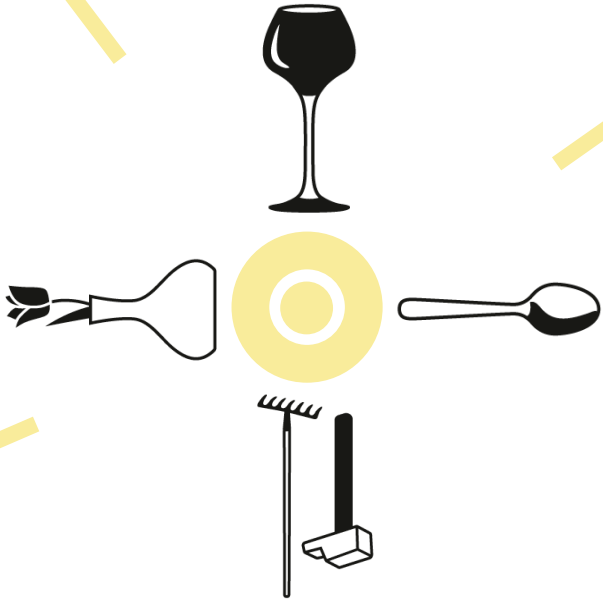

approche insertion